



20 octobre 2015

Affichage de postes

Exigence d'un diplôme ou combinaison de formations et d'expérience équivalente

Hydro-Québec procède actuellement à des affichages de postes. Le Syndicat tient à vous rappeler que pour satisfaire aux exigences d'un poste vous devez détenir le diplôme requis ou une combinaison de formations et d'expérience équivalente. Un spécialiste syndiqué avec la section locale 4250 est réputé détenir un diplôme propre à sa famille d'emploi, même si vous avez été embauché sur la base d'une combinaison de formations et d'expérience équivalente. Vous ne pouvez donc être écarté du processus de comblement de poste sous prétexte que vous ne détenez pas de diplôme universitaire.